



Club Alpin Français – CAF Moutiers Haute-Tarentaise / Centre Ornithologique Rhône-Alpes – CORA Savoie / Délégation française de la Commission internationale pour la protection des Alpes – CIPRA France / Fédération Française de Randonnée en Rhône Alpes - FFRP / Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature – FRAPNA Région / Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature - FRAPNA Savoie / Paysage de France / Mountain Wilderness France / Vivre en Tarentaise

Le 26 janvier 2011

Monsieur le Préfet coordonnateur du Massif des Alpes
Préfet de la Région PACA
Boulevard Paul Peytral
13282 Marseille cedex 20

Monsieur le Préfet,

La commune de Montvalezan-La Rosière prépare un dossier UTN afin d'équiper le Mont Valaizan de deux remontées mécaniques. Cet aménagement serait justifié par le déséquilibre de fréquentation entre les versants italien et français de l'espace San Bernardo. Il constituerait « l'ultime équipement » de ce site touristique. Les associations de protection de l'environnement tiennent à vous faire part de leur très vive opposition à ce projet.

En effet, l'implantation de remontées mécaniques en site vierge leur paraît en contradiction formelle avec le projet de directive territoriale des alpes du Nord élaborée par les services de l'Etat et soutenue par de nombreux acteurs de la Région Rhône Alpes.

Le Mont Valaizan étant visible de très loin, la mise en place des télésièges et la création des pistes dans un terrain très pentu engendrerait une artificialisation massive des paysages très préjudiciable au tourisme estival.

A partir du sommet un très grand domaine de ski hors piste sera ouvert. Sur le versant italien exposé au Nord, il sera possible de rejoindre la Thuile. On peut penser que l'itinéraire sera très fréquenté et que le risque d'accident est élevé dans cette longue combe vierge de tout aménagement. Toute la haute vallée des Moulins sera ouverte au ski hors piste et ce quel que soit le zonage du PLU (domaine skiable ou pas). Moyennant une petite remontée ski sur l'épaule au col de Truche, il sera facile d'accéder au vallon voisin de la Louve blanche située sur la commune de Sainte Foy-Tarentaise. Un espace considérable risque donc d'être banalisé et parcouru par un grand nombre de skieurs. Les tétras lyre étaient nombreux autrefois sur l'espace occupé aujourd'hui par la station. L'augmentation de la fréquentation du vallon des Moulins se fera aux dépens de la population résiduelle.

La commune de Montvalezan espère avec ce projet rééquilibrer les ratios de fréquentation du versant français par rapport au versant italien. Cet objectif semble ambitieux car les nouveaux équipements draineront encore plus la clientèle vers le versant italien. Le retour s'effectuant par les remontées italiennes neutralisera les effets escomptés. De plus le versant français étant très pentu et exposé au sud, il se déneigera rapidement et deviendra impraticable.

D'autre part, le dossier montre que les diverses remontées de la Rosière sont loin de la saturation. Il est peu probable que le nouvel aménagement envisagé contribue à augmenter le passage des skieurs sur ces engins « sous utilisés ».

La courbe de l'évolution des nuitées hivernales en Tarentaise montre depuis dix ans une légère régression. Il serait donc prudent à nos yeux de gérer au mieux l'existant tout en faisant porter les efforts sur la fréquentation estivale pour laquelle il existe dans ce massif un potentiel important de croissance. Ce choix responsable impose à nos yeux une volonté politique forte et une très grande vigilance quant à la naturalité de nos paysages.

Aussi, nous espérons, Monsieur le Préfet, que les services de l'Etat émettrons un avis négatif sur ce projet néfaste pour le patrimoine paysager de la Tarentaise. Dans l'espoir de rencontrer votre compréhension, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Copies :

- Monsieur le Préfet de Savoie
- Monsieur le Commissaire à l'aménagement des Alpes
- Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes
- Madame la Sous-Préfète d'Albertville

Pour :



Julien CRUSE, Président du Club Alpin Français – CAF Moutiers Haute-Tarentaise



Hubert TOURNIER, Président du Centre Ornithologique Rhône-Alpes – CORA Savoie



Patrick LE VAGUERESE, Président de la Délégation française de la Commission internationale pour la protection des Alpes – CIPRA France



Jean MOLLIER-SABET, Président de la Fédération Française de Randonnée en Rhône Alpes – FFRP



Eric FERAILLE, Président de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature – FRAPNA Région



Pierre MEYER, Président de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature - FRAPNA Savoie



Pierre-Jean DELAHOUSSE , Président de Paysage de France



Frédi MEIGNAN, Président de Mountain Wilderness France

Alain MACHET, Président de Vivre en Tarentaise

André COLLAS, pilote du réseau Montagne interassociatif Rhône-Alpes
FRAPNA Savoie, 26 passage Sébastien Charléty, 73000 CHAMBERY